



## Berlin Eco

NUMERO 1

© DG Trésor

14 janvier 2019

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### CONTEXTE EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Selon [la Fédération des industries allemandes BDI](#), l'UE devrait renforcer le marché unique européen en investissant davantage dans la R&D, l'éducation, l'infrastructure et les technologies d'avenir et en renforçant la réglementation des aides publiques pour faire face au concurrent « systémique » chinois. [L'Association des chambres de commerce et d'industrie allemandes DIHK](#) critique cette méfiance et encourage au contraire l'économie allemande à approfondir la coopération avec la Chine, partenaire commercial le plus important pour l'Allemagne et garant de 900 000 emplois domestiques.

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Selon [Destatis](#), les prix à la consommation ont progressé de 1,7% en décembre 2018 (sur un an, après 2,3% en novembre 2018) et de 0,1% par rapport au mois précédent (en données cvs).

#### POLITIQUE BUDGETAIRE

[L'Association allemande des villes et des communes DStGB](#) chiffre le besoin en investissements des villes et des communes à 159 Md€. Les domaines de l'infrastructure et de la transition numérique sont cités comme priorités absolues.

L'excédent budgétaire du Bund s'établit à 11,2 Md€ pour l'année 2018. La CDU exige par conséquent une baisse d'impôt pour les entreprises et le ministre des finances Olaf Scholz insiste sur le fait que l'intégralité du surplus viendra alimenter la réserve prévue pour l'intégration des réfugiés.

#### POLITIQUES SOCIALES

Le conseil des ministres a adopté mercredi 9 janvier 2019 le [projet de loi](#) « pour des familles fortes » qui prévoit plusieurs mesures visant à lutter contre la pauvreté des familles à faibles revenus d'activité éligibles au supplément d'allocation familiale « *Kinderzuschlag* » (allocation versée aux ménages ayant des revenus d'activité suffisant pour couvrir les besoins des parents mais pas ceux d'un ou plusieurs enfants et évitant ainsi le dépôt d'une demande d'aide sociale dite *Hartz IV*). Le supplément d'allocation mensuel maximal est relevé à 185€ par enfant (contre 170€ actuellement). Par ailleurs, plusieurs prestations sont revues à la hausse (comme la prime de rentrée relevée de 50€ à 150€) ou deviennent gratuites (prise en charge des frais de cantine, de transport et de crèches) pour ces familles. La déduction de l'allocation sur une hausse de salaire lors du calcul des droits à prestation sera dorénavant progressive et les procédures administratives simplifiées pour atteindre un plus grand nombre de familles.

L'emploi a sensiblement progressé en 2018 (+562 000, soit +1,3% après +1,4% en 2017), atteignant un nouveau record (avec 44,8 M de personnes). Selon [l'Agence fédérale du travail](#), la progression s'appuie sur celle de l'emploi salarié (+2,2% en juin sur un an, dernière donnée publiée) et plus particulièrement



sur celle du temps partiel (+3,5% contre +1,7% pour l'emploi à temps plein) tandis que l'emploi indépendant a reculé de 1,8% en 2018 (donnée provisoire). Le taux de chômage (en définition nationale) a reculé à 5,2% en 2018 (après 5,7% en 2017).

## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

**Euro Clearing** (Deutsche Börse) a obtenu l'autorisation du superviseur américain CFTC de proposer directement ses services de compensation de swap à des adhérents compensateurs américains. Cela engendrera un transfert d'activités de Londres vers Francfort/Main.

### REGULATION FINANCIERE

Le superviseur (BaFin) soumet actuellement à consultation un projet **d'interdiction de mise sur le marché, de distribution et de vente de CfD** (*Contracts for Difference*) pour les petits investisseurs afin de rendre définitive l'interdiction temporaire instaurée par l'AEMF en août 2018.

Presque 38 000 **conseillers en investissements financiers** sont inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur un **registre** centralisé par la chambre de commerce et d'industrie allemande (*DIHK*), soit une progression de 1,2% par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sur ce registre sont également répertoriés les 190 conseillers rémunérés sur base d'honoraires en investissements financiers dont le nombre a augmenté de 18,7% par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### BANQUES ET ASSURANCES

Selon le quotidien financier *Börsen-Zeitung*, Helaba aurait informé par écrit ses sociétaires et son conseil d'administration de l'échec des négociations de fusion avec **NordLB** (cf. BE 11 et 18/2018). La BCE ferait pression sur la fédération des caisses d'épargne pour qu'une solution soit rapidement trouvée au problème de manque de capital de NordLB. Pour la BCE trois options seraient envisageables : l'entrée majoritaire d'un investisseur privé, une participation du groupe des caisses d'épargne incluant si besoin leurs fonds de soutien (*Sparkassenstützungsfonds*) ou la résolution de NordLB.

Le quotidien économique *Handelsblatt* a publié des détails sur les mesures de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme que la BaFin a exigées de **Deutsche Bank** en septembre (cf. BE 17/2018) : elle doit, entre autres, réexaminer les dossiers d'environ 20 000 clients de sa banque d'investissement jugés très risqués.

Un groupe de 18 investisseurs a déposé une plainte contre **HSH Nordbank** nouvellement privatisée, dans laquelle ils exigent 1,4 Md€ pour compenser la dévalorisation de titres hybrides (tier 1) et le non-paiement d'intérêts y afférents. Ils se déclarent néanmoins disposés à négocier à l'amiable.

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Economique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin  
Twitter : @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et  
Laurence Rambert  
Revu par : Catherine Rozan

Version du 14 janvier 2019